

Loi renseignement : Le CC manque son RDV avec lâ  histoire

Internet

Post   par : JerryG

Publi  e le : 27/7/2015 15:00:00

L  Association des Fournisseurs d  Acc  s et de Services Internet (AFA) regrette la d  cision du Conseil constitutionnel, rendue le 23 juillet, qui a valid   lâ  essentiel de la loi Renseignement, en d  pit des menaces qu  elle fait peser sur les libert  s publiques et individuelles.

En particulier, les Sages ont estim   conforme    la Constitution le m  canisme de   bo  te noire    qui ouvre la voie    une surveillance de masse.

En dehors de la censure    bienvenue    des mesures de surveillance internationale, d  autres dispositions probl  matiques du texte ont   t   maintenues, notamment lâ  extension des finalit  s justifiant le recours aux techniques de renseignement, les longues dur  es de conservation des donn  es, les insuffisances du droit au recours ou encore les limites aux pr  rogatives de la Commission nationale de contr  le des techniques de renseignement (CNCTR).

Cette d  cision est regrettable    deux   gards. D  une part, elle ouvre la voie    la promulgation d  une loi qui risque d  affecter la confiance et la transparence dans le num  rique et, par cons  quent, de fragiliser la comp  titivit   de la France dans ce secteur porteur de croissance et d  emplois.

D  autre part, elle constitue un rendez-vous manqu   avec lâ  histoire : le Conseil constitutionnel n  a en effet pas saisi lâ  opportunit   de rendre une d  cision qui aurait pu fonder les nouveaux grands principes de libert   qu  appelle lâ   re du num  rique.